

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| | | | | | | | ✓ | | | | |

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ *Rendre le peuple meilleur* ”

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. Cloutier, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE : — **Pédagogie** : Cent neuvième réunion des instituteurs de Québec.—100ème Conférence des instituteurs de Montréal.—L'instruction civique.—Rapport de l'honorable G. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique.—Rapports des inspecteurs d'écoles.—**Partie pratique** : Instruction religieuse.—Langue française : Grammaire et orthographe.—I, Dictée : Phrases détachées—II, Dictée : L'ourse et la corneille.—III, Dictée : Le vent de nord-est à Québec.—Exercice de mémoire : La poule.—Mathématiques : Arithmétique et algèbre.—Langue anglaise.—Premiers principes de tenue de livres.—**Divers** : Poésie : Le Canada au XIX^{me} siècle.—Bibliographie.—M. Géhant.—Annonces.

Cent-neuvième réunion des instituteurs catholiques de Québec

La cent-neuvième réunion des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval aura lieu samedi, le 26 du courant, à l'École normale Laval.

La première séance commencera à 9½ heures précises du matin.

A cette séance, M. Lefèvre donnera une leçon d'*Écriture droite*, M. Paradis parlera de l'*Enseignement de l'Agriculture*, M. Guimond du *Chant* dans les écoles et M. Renaud traitera un sujet libre.

Le sujet de discussion, sur les ordres du jour, est celui-ci : *Nature de l'Enseignement Concentrique*.

100ème Conférence des instituteurs catholiques de Montréal

Nos confrères de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier ont décidé de célébrer leur centième réunion avec éclat. Cette fête pédagogique aura lieu à l'École normale Jacques-Cartier, rue Sherbrooke-Est, Montréal, les 24 et 25 du courant. Il y aura trois séances : la première dans la soirée du 24 et les deux autres le lendemain. Cette célébration sera très intéressante et fournira peut-être au corps enseignant canadien-français l'occasion de jeter les bases d'une vaste alliance pédagogique qui comprendrait tous les titulaires des écoles catholiques de la province de Québec. Ceci, c'est un simple vœu que nous émettons, sans vouloir, en aucune façon, dicter à nos confrères de la métropole le programme qu'ils devraient suivre à leur 100ème conférence.

Nous engageons fortement les instituteurs de la région de Québec à se rendre à cette réunion si la chose leur est possible.

Succès à l'Association de Montréal ! (1)

(1) Le secrétaire de l'Association des instituteurs de Montréal a écrit une lettre au président de l'Association de Québec invitant cette conférence à prendre part aux fêtes du centenaire dont il est parlé plus haut.

L'Instruction civique

(Droits strictement réservés sur le plan du livre ci-dessous indiqué.)

A maintes reprises, déjà, nous avons parlé de l'importance qu'il convenait de donner à l'*instruction civique* dans l'école primaire. Plusieurs lecteurs de l'*Enseignement primaire* ont compris la nécessité de cet enseignement, nouveau pour notre pays, et s'efforcent d'inculquer de bonne heure à leurs élèves les connaissances indispensables à tout citoyen. Mais cette matière n'est encore enseignée, chez nous, qu'à un très petit nombre d'enfants, car elle ne figure pas au programme officiel, et les instituteurs ne possèdent aucun manuel pratique sur ce sujet. Voilà les deux grands obstacles qui s'opposent à la vulgarisation des premières notions du *droit constitutionnel et administratif*.

Maintenant, cette question de l'instruction civique vaut-elle la peine qu'on s'en occupe d'une manière sérieuse?—Nous n'hésitons pas à répondre : *oui*.

Voici pourquoi :

Dans notre province, l'électeur joue un rôle des plus multiples. Il est appelé plusieurs fois l'année à exercer ses prérogatives du suffrage, et cela jamais au même titre. Ses droits sont très étendus : c'est lui qui nomme le *conseiller municipal*, le *marguillier* de la paroisse, le *commissaire d'écoles*, le *député provincial*, le *député fédéral*. En outre, il est susceptible de prendre part à l'administration de la justice en qualité de *juge de paix*, de *petit* ou de *grand juré*. Il est facile de comprendre que des *droits* aussi variés et aussi graves imposent des *devoirs* très sérieux à remplir. A un moment donné, la bonne administration locale, la paix religieuse dans la paroisse, la gouverne des écoles, les destinées de la province, les intérêts fédéraux, le fonctionnement des lois

sommaires, enfin, l'honneur et la vie même des personnes dépendent de l'intelligence, de l'honnêteté et des connaissances de l'électeur. En vertu de la constitution canadienne, les électeurs sont absolument maîtres de tout ce qui touche de près ou de loin aux intérêts les plus chers de l'Eglise et de la Patrie. Ce pouvoir gigantesque est une arme de salut entre les mains du contribuable éclairé, mais il devient une arme de malheur quand on le confie à des ignorants.

Après la religion, la langue maternelle, l'agriculture, la géographie, l'arithmétique, l'anglais et la comptabilité, nous ne voyons rien de plus nécessaire aux petits Canadiens que de connaître sommairement, mais d'une manière claire et précise, les éléments de notre droit constitutionnel et administratif et l'organisation des tribunaux.

Nous avons sur le métier un *Manuel d'Instruction Civique* qui nous a coûté bien des recherches, et que nous publierions volontiers, si nous étions seulement certain de rencontrer les frais qu'occasionnerait une telle publication : ces frais seraient assez considérables, car nous voudrions illustrer ce manuel. Le travail comprendrait *dix chapitres*, un pour chaque mois de l'année scolaire : I. Les pouvoirs publics. — II. Le suffrage. — III. Le pouvoir législatif. — IV. Le pouvoir exécutif. — V. La loi, le budget et les taxes ou impôts. — VI. La justice. — VII. L'administration paroissiale et régionale (ou de comté). — VIII. La force publique : armée, police provinciale, police municipale, etc. — IX. L'instruction publique. — X. Rapports de l'Eglise et de l'Etat.

Ainsi, dans le cours d'une année scolaire, l'enfant de l'école commune, comme l'élève du collège classique, parcourrait les grandes lignes du droit public dont nous jouissons. La tâche serait facile pour le maître et pour l'élève, car nous avons revêtu notre ouvrage de la forme *catéchitique*. A la fin de chaque

chapitre nous placerions un *résumé* de quelques lignes qui permettrait à l'élève d'embrasser d'un coup d'œil ce qu'il a étudié dans le mois.

Avec un livre de ce genre, il serait donné à tous de parcourir, en quelques instants, la distance qui sépare le conseil municipal du parlement fédéral, le juge de paix du conseil privé en Angleterre ; de connaître la constitution et les attributions de la municipalité scolaire, de la municipalité locale, du conseil de fabrique, du conseil de comté, du parlement local et du parlement fédéral.

L'enseignement de l'instruction civique, donné avec intelligence et patriotisme, basé sur la religion, la conscience, l'honneur et l'histoire nationale produirait un grand bien au sein de nos villes et de nos campagnes. Il n'y a pas à se le dissimuler, nous manquons *d'esprit public* dans notre province. Nos mœurs politiques, les chicanes de paroisses, l'insubordination souvent ouverte à l'égard des autorités religieuses, le triste sort que l'on fait au corps-enseignant, l'état abominable de nos chemins ruraux, les mauvaises herbes qui recouvrent la moitié des terres en culture, etc., etc, tous ces faits prouvent abondamment notre assertion.

Il est temps plus que jamais de songer au lendemain, en instruisant l'enfant en vue du rôle qu'il aura à jouer dans la société au sortir de l'école. Cessons donc d'élever la jeunesse comme si elle ne devait jamais parvenir à la majorité. Armons-la non seulement pour la lutte *de la piastre et du centin*, mais aussi pour les luttes intellectuelles, religieuses et sociales. Le temps ne saurait être mieux choisi. Partout autour de nous on agite les grandes questions de notre avenir nationale dans la Confédération, de la consolidation de nos institutions provinciales, de la nécessité de défendre vigoureusement les droits des évêques battus en brèche sur plus d'un point de notre province. Pour cette lutte religieuse et nationale que nous entre-

voyons dans un avenir rapproché, il faut des soldats à la patrie. Ces nouveaux croisés n'auront besoin ni du bronze, ni de l'acier ; il leur faudra des armes d'un autre genre : la plume, la parole, la pensée, le *vote*.

L'instruction civique développerait chez les jeunes générations l'amour de nos institutions et les sentiments d'honneur et de dévouement sans lesquels personne ne saurait être un vrai patriote.

Aux autorités scolaires de décider si cette question mérite d'être étudiée ; à nos confrères de la grande presse de nous dire ce qu'ils pensent du sujet que nous venons d'ébaucher.

C.-J. MAGNAN.

Rapport de l'honorable G. Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique

(Suite)

Le grand total des élèves inscrits dans les écoles de la province est de 284,047 et la présence moyenne des élèves à l'école est de 214,960, ce qui fait 50 élèves par école et une moyenne de la présence d'environ 38 élèves.

Les écoles catholiques ont été fréquentées par 246,659 élèves catholiques et aussi par 1,291 élèves protestants.

Les écoles protestantes ont inscrit 32,092 élèves protestants et aussi 2,699 élèves catholiques. Ces élèves catholiques se recrutent un peu partout dans les différents comités de la province, et se trouvent, en grande partie, dans les écoles élémentaires.

Les élèves d'origine française qui apprennent la langue anglaise sont au nombre de 48,253, et ceux d'origine anglaise qui apprennent la langue française sont au nombre de 18,542.

Les programmes d'études déterminés par les comités du conseil de l'instruction publique sont suivis par 274,915 élèves.

Dans les écoles publiques de la province 49,245 élèves étudient l'agriculture.

Il est vrai que le cours d'agriculture suivi dans ces écoles n'est pas très étendu, mais il a son importance, en ce qu'il développe chez l'élève le goût pour cet art, un des plus uti-

les et des plus importants, et qui devrait être enseigné dans toutes les écoles de la province.

Afin d'encourager cette étude, je prie le gouvernement de vouloir bien adresser gratuitement, à chaque école publique, le journal d'Agriculture publié dans les deux langues. Ce journal, bien qu'il ait une circulation de 43,000 exemplaires, n'est cependant pas encore assez répandu dans nos campagnes. C'est en l'introduisant dans l'école que l'on parviendra à l'introduire, par l'entremise des élèves, chez tous les cultivateurs de la province.

A l'école, les questions agricoles traitées dans le journal seraient expliquées et commentées par l'instituteur ou l'institutrice et les principaux élèves, au point de vue des intérêts agricoles de la paroisse ; il résulterait de ces conférences une somme de bien considérable tant pour les élèves que pour les parents auxquels seraient rapportées les citations du journal et les opinions émises par l'instituteur.

Il serait facile, je crois, de joindre la pratique à la théorie agricole que je viens de mentionner, en donnant aux élèves l'usage d'un jardin pour y cultiver les légumes et les fruits. Ou bien encore, l'instituteur pourrait, aux jours de congé ou après la classe conduire ses élèves sur la ferme la mieux tenue de la-paroisse, pour y constater la mise en pratique de la théorie agricole qu'ils auraient apprise.

Les écoles spéciales d'agriculture, qui sont celles de l'Assomption, de Ste-Anne, d'Oka et de Compton, ont été fréquentées par 84 élèves, dans le cours de l'année terminée le 30 juin dernier. L'école de laiterie de St-Hyacinthe a reçu 268 élèves. L'école ménagère agricole de Roberval n'a pas fait connaître le nombre de ses élèves.

Les tableaux suivants font voir le nombre d'élèves dans les différentes catégories d'écoles et dans chaque année des cours d'études, et la classification des élèves d'après leur langue maternelle.

| Elèves dans les différentes catégories d'écoles. | Garçons. | Filles. | Catholiques. | Protestants. | TOTAL. | Assistance moyenne des élèves. |
|--|----------|---------|--------------|--------------|---------|--------------------------------|
| <i>Dans les écoles catholiques :</i> | | | | | | |
| Elémentaires..... | 81,080 | 84,278 | 164,684 | 674 | 165,358 | 118,078 |
| Modèles et académiques..... | 37,468 | 38,508 | 75,361 | 615 | 75,976 | 63,787 |
| Collèges classiques..... | 5,382 | | 5,382 | | 5,382 | 5,289 |
| Ecoles normales et écoles annexées..... | 346 | 199 | 543 | 2 | 545 | 520 |
| Université Laval..... | 211 | | 211 | | 211 | 200 |
| Ecoles des sourds-muets et des aveugles..... | 189 | 289 | 478 | | 478 | 478 |
| Totaux..... | 124,676 | 123,274 | 246,659 | 1,291 | 247,950 | 188,352 |
| <i>Dans les écoles protestantes :</i> | | | | | | |
| Elémentaires..... | 13,202 | 12,773 | 2,311 | 23,664 | 25,975 | 18,708 |
| Modèles et académiques..... | 3,923 | 3,683 | 388 | 7,218 | 7,606 | 5,570 |
| Collèges affiliés aux universités..... | 101 | 13 | | 114 | 114 | 100 |
| Universités Bishop et McGill..... | 927 | 123 | | 1,050 | 1,050 | 900 |
| Ecole des sourds-muets..... | 46 | | | 46 | 46 | 46 |
| Totaux..... | 18,199 | 16,592 | 2,699 | 32,092 | 34,791 | 25,324 |
| Ecoles des arts et manufactures..... | | | | | 954 | 944 |
| Ecoles d'agriculture et de laiterie..... | | | | | 352 | 340 |
| Grands totaux..... | 142,875 | 139,866 | 249,358 | 33,383 | 284,647 | 214,960 |

| Elèves dans les différentes années du cours d'étude. | Dans les écoles élémentaires catholiques. | Dans les écoles élémentaires protestantes. | Dans les écoles modèles et les académies catholiques. | Dans les écoles modèles et les académies protestantes. | Totaux dans les écoles élémentaires. | Totaux dans les écoles modèles et les académies. |
|--|---|--|---|--|--------------------------------------|--|
| Cours élémentaire, 1ère année..... | | | | | 80,127 | |
| “ “ 2ème “ | | | | | 56,072 | |
| “ “ 3ème “ | | | | | 35,337 | |
| “ “ 4ème “ | | | | | 18,288 | |
| Cours modèle..... | | | | | 1,709 | |
| Cours élémentaire..... | | | | | | 65,591 |
| Cours modèle, 1ère année..... | | | | | | 8,439 |
| “ “ 2ème “ | | | | | | 5,394 |
| Cours académique, 1ère année..... | | | | | | 2,517 |
| “ “ 2ème “ | | | | | | 1,441 |
| Totaux..... | | | | | 191,533 | 83,382 |
| Elèves français apprenant la langue anglaise. | 13,133 | 1,477 | 33,341 | 302 | | |
| Elèves anglais apprenant la langue française. | 2,511 | 7,455 | 4,816 | 3,760 | | |

| Classification des élèves d'après leur langue maternelle. | Français. | Anglais. | Totaux. |
|---|-----------|----------|---------|
| Elèves des écoles élémentaires catholiques..... | 159,188 | 6,170 | 165,358 |
| “ “ “ protestantes..... | 2,887 | 23,088 | 25,975 |
| “ “ modèles et des académies catholiques..... | 69,052 | 6,924 | 75,976 |
| “ “ “ “ protestantes..... | 245 | 7,361 | 7,606 |
| Totaux..... | 231,372 | 43,543 | 274,915 |

N. B.—Il y a de plus dans les écoles normales, les collèges, les universités et les écoles spéciales, 9,132 élèves dont la classification n'est pas donnée.

Les instituteurs laïcs sont au nombre de 395, dont 284 catholiques et 111 protestants.

Il y a 53 instituteurs laïcs non brevetés, dans les écoles catholiques et 8 dans les écoles protestantes.

La moyenne des traitements des instituteurs brevetés, dans les écoles modèles et les académies catholiques, est de \$477.00, et, dans les écoles modèles et les académies protestantes, cette moyenne est de \$786.00.

Les institutrices laïques sont au nombre de 5,353, dont 4,224 catholiques et 1,129 protestantes.

946 institutrices non brevetées enseignent dans les écoles catholiques, et 73 non brevetées enseignent dans les écoles protestantes. Il y a donc, en total, 1,019 institutrices non brevetées dans les écoles de la province.

Le nombre, comparativement énorme, d'institutrices non brevetées dans nos écoles tend à diminuer chaque année, sous l'effet des règlements des comités du conseil de l'instruction publique. Ainsi, cette année, il y a eu dans ce nombre une diminution de 63 sur celui de l'année dernière qui était de 1,082.

Le comité catholique, à sa dernière séance, a adopté une résolution à l'effet d'obliger les institutrices et les instituteurs non diplômés à signer un écrit par lequel ils s'engagent à subir un examen à la plus prochaine réunion du bureau des examinateurs, et, à l'avenir, l'autorisation d'enseigner sans diplôme dans les écoles catholiques ne sera accordée que dans le cas où l'instituteur ou l'institutrice

se sera conformé à cette résolution du comité catholique.

La moyenne des traitements annuels des institutrices brevetées dans les écoles élémentaires catholiques est de \$106.00, et, dans les écoles élémentaires protestantes, elle est de \$185.00. Dans les écoles modèles et les académies catholiques, cette moyenne est \$140.00, et, dans les écoles modèles et les académies protestantes, elle est de \$306.00.

Avec de pareils traitements, surtout dans les écoles catholiques, il n'est pas étonnant que le brevet d'institutrice soit si peu recherché et qu'il y ait dans l'enseignement plus de mille institutrices non brevetées. Ces traitements éloignent très souvent de l'enseignement les sujets les plus capables qui n'y trouvent aucun encouragement, pas même quelquefois la nourriture et l'entretien d'une manière convenable. Dans ces conditions, l'enseignement est pour un bon nombre d'instituteurs et d'institutrices un pis aller, dont ils se débarrassent à la première occasion qui leur paraît favorable.

J'ai eu l'honneur, l'année dernière, d'attirer votre attention sur une résolution adoptée par le comité du conseil de l'instruction publique, à l'effet d'accorder une gratification aux instituteurs qui auraient obtenu les meilleurs résultats dans l'enseignement. Je me suis joint au comité catholique pour recommander qu'une somme suffisante fût mise à sa disposition pour cette fin. Je renouvelle ma demande, cette année, et je prie le gouvernement d'accorder cette gratification qui, j'en suis sûr, relèverait le niveau de nos écoles en stimulant le zèle et en améliorant la position de l'instituteur. L'Etat, jusqu'à présent, n'a pas aidé sérieusement l'instituteur et celui-ci n'a guère profité des subventions accordées aux écoles publiques depuis leur établissement. Ces subventions n'ont servi qu'à aider les contribuables et à faciliter l'établissement des écoles, et la plupart des municipalités n'ont pas su apprécier les services que l'instituteur leur a rendus et ne l'ont pas en conséquence rétribué d'une manière convenable.

(à suivre.)

Rapports des inspecteurs d'écoles 1892-93

(Suite.)

“ La moyenne des traitements payés par la corporation aux instituteurs, indépendamment du chauffage des maisons d'école, et en plusieurs cas, du logement là où la chose existe, est :

| | | |
|--------------------------------|----------|------------|
| Pour le comté de Sherbrooke... | \$175.00 | par année. |
| “ “ Richmond..... | 135.00 | “ |
| “ “ Wolfe..... | 90.00 | “ |

Il est à remarquer, que dans ce dernier comté, les instituteurs sont chauffés et logés dans les maisons d'écoles, tandis que dans les deux premiers, ils ne le sont généralement pas. Il y a de là un progrès sur les années précédentes, relativement à la position des instituteurs, en ce qui concerne les traitements qui leur sont payés promptement dans la plupart des cas, mais cette amélioration est encore loin d'être égale au progrès de notre époque.

Il y a par suite une disette d'instituteurs (il n'y a que deux instituteurs laïques dans mon district d'inspection); un grand nombre d'institutrices ont renoncé à leur profession pour embrasser des carrières plus rémunératrices; plusieurs s'en vont aux Etats-Unis travailler dans les manufactures.

C'est un fait que je regrette beaucoup d'avouer, mais je crois qu'il vaut mieux dire toute la vérité, dans l'espoir que cette humiliation hâtera l'application d'un remède à ce grand mal.—T. STENSON.”

“ Les remarques que je faisais l'année dernière au sujet du grand nombre d'institutrices non diplômées peuvent s'appliquer encore cette année, et il en sera de même à l'avenir si l'on persiste à n'accorder des diplômes qu'aux jeunes filles qui ont atteint l'âge de dix-huit ans.

La perception des cotisations s'est faite avec un peu plus de régularité, et, comme conséquence, les institutrices ont touché une plus grande partie de leur salaire dans le temps voulu par la loi. En continuant d'insister auprès des secrétaires-trésoriers, on arrivera peut-être dans un avenir assez pro-

chain, à pouvoir payer les salaires dans le cours de l'année scolaire".—A. TANGUAY.

" J'ai obtenu de la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, cinquante magnifiques cartes géographiques de l'hémisphère boréal, que j'ai placées principalement dans les écoles où les cartes géographiques faisaient défaut.

De plus, par la générosité de M. D. McNicoll, agent général des voyageurs, j'ai actuellement en ma possession, pour être redistribuées aux écoles, cent de ces cartes géographiques, dont vingt-cinq ornées de cadres en chêne et soixante-quinze munies de rouleaux. J'espère placer toutes ces cartes dans nos écoles, lorsque je ferai ma première tournée d'inspection.

Quelques instituteurs sans diplôme sont encore employés dans ce district, et comme maintenant les instituteurs diplômés sont en plus grand nombre que durant les années précédentes, il y a moins d'excuse pour les tolérer".—E. M. TAYLOR.

" Les municipalités de Maskinongé, Trois-Rivières et Yamachiche sont celles dont les écoles élémentaires ont le plus progressé, cette année. Dans la première de ces municipalités, grâce au secrétaire-trésorier qui sait toujours bien aviser et diriger ses commissaires, on fait toujours un bon choix des maîtres d'écoles, on leur paie chaque mois un salaire encourageant, avec bon logement, et les écoles sont excellentes pour le plus grand nombre, et au moins satisfaisantes pour le reste.

Dans la ville de Trois-Rivières, les dames Ursulines ont pris la direction de trois écoles de filles comptant au-delà de quatre cents élèves, et j'aime à dire ici qu'en faisant ce changement, les commissaires ont rendu le plus grand service à la population de cette ville. La tenue et les progrès de ces écoles ne peuvent pas être surpassés.

Dans la municipalité d'Yamachiche, les contribuables ont eu le bon sens, depuis quelques années, de choisir pour commissaires des hommes instruits et ayant à cœur l'avancement de leurs écoles, et qui se sont mis réso-

lument à l'œuvre. Au lieu de rechercher, comme autrefois, tous les rebuts des autres municipalités pour leur confier l'instruction des enfants, on fait aujourd'hui un bon choix d'institutrices; et au moyen d'une augmentation raisonnable dans les traitements, on est parvenu ici à former un personnel enseignant dont le travail a déjà changé la face des écoles et produit d'excellents résultats.

Les autres municipalités ne me paraissent pas avoir obtenu d'aussi bons résultats que les précédentes, quoiqu'elles possèdent aussi pour un bon nombre, quelques bonnes écoles élémentaires.

La municipalité de Saint-Sévère est celle dont j'ai le moins à me louer. Je n'oserais affirmer que les écoles de cette paroisse sont meilleures aujourd'hui qu'à l'époque où je suis entré en charge. C'est qu'ici l'on n'a qu'une seule chose en vue dans l'engagement des maîtres d'école: engager au plus bas prix possible, sans jamais regarder aux qualités du titulaire. Les contribuables ont pour leur argent.—A. TÉTRAULT."

PARTIE PRATIQUE

Instruction religieuse

Q. Que devons-nous à notre ange gardien ?

R. Nous devons *respecter la présence de notre ange gardien, lui témoigner notre reconnaissance* pour les soins charitables qu'il prend de nous, *l'invoquer* avec confiance dans les tentations et éviter tout ce qui peut déplaire à Dieu et *l'éloigner de nous*.

—Respecter la présence de notre ange gardien, c'est ne rien faire de mal, par respect pour notre bon ange qui est près de nous.

Témoigner notre reconnaissance à notre ange gardien, c'est le remercier du bien qu'il nous fait.

L'invoquer, c'est le prier de venir à notre secours dans nos dangers de l'âme et du corps.

Une tentation, c'est le désir ou la pensée d'une chose mauvaise, coupable.

En disant que nous devons éviter ce qui

peut éloigner de nous notre ange gardien, nous devons entendre ce qui lui déplaît; car notre bon ange ne nous quitte jamais même quand nous sommes en état de péché mortel.

Q. Les anges, tels qu'ils ont été créés par Dieu étaient-ils bons et heureux ?

R. Oui, les anges, tels qu'ils ont été créés par Dieu étaient bons et heureux.

Q. Tous les anges sont-ils restés bons et heureux ?

R. Non, les anges ne sont pas tous restés bons et heureux : beaucoup d'entre eux péchèrent par *orgueil* et furent précipités dans l'enfer; et on les appellent les mauvais anges ou les démons.

—Les mauvais anges péchèrent par orgueil parce qu'ils ne voulurent plus obéir à Dieu et eurent la prétention de devenir semblables à lui.

Les démons cherchent à nous faire commettre le péché mais ils ne peuvent pas nous y forcer.

ED. LASFARGUE, *Ptre.*

Langue française

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE

I

DICTÉE

Les jeunes gens bien élevés sont affables, complaisants, généreux. Ils ne sont pas moins remarquables par leur piété qui est sincère, solide et éclairée.—Une âme pure est agréable à Dieu.—Ces soldats étrangers sont animés d'une haine implacable.—Votre ouvrier manifeste une intelligence rare.—A l'être innocent, la mort n'est pas redoutable.—Notre manuel religieux ne contient que des cantiques choisis.—C'est par une attention soutenue que l'on fait de rapides progrès.—Le travail apostolique des premiers siècles a été fructueux.—Des jouissances éternelles sont le salaire d'une sainte vie.

QUESTIONS GRAMMATICALES.—*Qu'appelle-t-on adjectif ?* Un mot ajouté au nom pour le modifier.—*Comment l'adjectif modifie-t-il le nom ?* De deux manières différentes : en le qualifiant ou en le déterminant.—*Expli-*

quez la différence entre ces deux manières. L'adjectif qualificatif ajouté au nom une qualité qu'on juge lui convenir ou ne pas lui convenir ; l'adjectif déterminatif, sans joindre une qualité au nom, lui ajoute cependant quelque chose qui en précise la signification.—*Nommez les adjectifs qualificatifs contenus dans la dictée et dites pourquoi ils sont qualificatifs.* Elevés, affables, complaisants, etc.—*Rappelez la règle générale pour la formation du féminin dans les adjectifs.*

II

DICTÉE

L'ourse et la corneille

Une ourse sauvage était honteuse d'avoir un fils horriblement laid. Elle alla trouver la rusée corneille, qui faisait un grand bruit sous un arbre voisin. " Que ferai-je, lui dit-elle, de ce petit monstre ? J'ai grande envie de l'étrangler.—Gardez-vous-en bien, dit la corneille avisée. Allez: léchez doucement votre fils ; il sera bientôt joli et mignon. " L'ourse fut docile à ce sage conseil ; plus tard, elle vint remercier sa charitable voisine en ces termes : " Si vous n'ussiez modéré ma cruelle impatience, j'aurais sans pitié déchiré mon jeune fils. " Oh ! que l'impatience empêche de biens et cause de maux !

D'après FÉNELON.

ANNOTATIONS.—*Ourse* : Femelle de l'ours dont le petit s'appelle ourson.—*Honteux* : Qui éprouve de la confusion, de la honte.—*Laid* : Difforme, désagréable à voir.—*Rusée* : Qui a de la ruse, fine, adroite.—*Grand* : Considérable, remarquable. Au sens propre ce mot signifie d'une étendue au-dessus de l'ordinaire.—*Voisin* : Situé près de là.—*Petit* : Qualificatif opposé de grand ; qui a peu de volume.—*Avisée* : Prudente, habile, attentive.—*Joli* : Gentil, agréable à la vue.—*Mignon* : Délicat, agréable par ses formes.—*Docile* : Facile à persuader et à diriger.—*Sage* : Prudent, judicieux, circonspect, donné par un ami plein de sagesse.

III
LICTÉE

LE VENT DE NORD-EST A QUÉBEC

Dès qu'il commence à souffler, tout ce qui dans le paysage était gai, brillant, animé, velouté, gazouillant, devient terne, froid, morne, silencieux, renfrogné. Un ennui, un malaise décourageants pénètrent tout ce qui vous touche et vous environnent. Bientôt des brumes légères, aux formes fantastiques, rasant en boudissant la surface du fleuve. Ce n'est que l'avant-garde de bataillons beaucoup plus formidables qui ne tardent pas à paraître. Alors vous chercheriez en vain un rayon de soleil, un petit coin de ce beau ciel bleu, si limpide, qui vous plaisait tant. Sur un fond de nuages d'un gris sale passent rapidement comme des flèches ces mêmes brumes, qui se succèdent avec une émulon, une opiniâtreté désolantes. On dirait tantôt la blanche fumée du canon, tantôt la fumée noire d'un bateau à vapeur. Tantôt elles dansent comme des fées capricieuses, aux vêtements d'écume, sur la crête des vagues; tantôt elles passent dans l'air d'un vol assuré, comme d'immenses oiseaux de proie. Quelquefois leur vitesse semble se ralentir, elles paraissent moins nombreuses; déjà vous croyez entrevoir en quelques endroits une lumière vive, comme celle du soleil, vous apercevez même à la dérobée quelque chose de bleuâtre qui ressemble au firmament, vous vous dites que les brumes s'épuisent, que vous allez bientôt en voir la fin: vous vous trompez, elles passeront toujours. Le golfe en contient un inépuisable réservoir.

P.-J.-O. CHAUVEAU,

Cité par H. de Lamothe,

(Cinq mois chez les Français d'Amérique.)

EXERCICES ET EXPLICATIONS DE MOTS. —

Dès qu'il commence à souffler: Quelle est la fonction de ce membre de phrase?... Compl. circumst. La proposition principale est?... tout ce... devient terre, froid, etc.—Gai, brillant, animé, froid, silencieux: Indiquez des adverbes formés de ces adjectifs. Gaiement, brillamment, unanimement, froidement, silencieusement.—Pénètrent: Épeler

ce verbe à l'infinitif présent: pénétrer; quand change-t-on l'é en è? devant une syllable muette; exemples?... pénétre, pénétrerais, pénétrez, pénétrais; justifiez l'orthographe de ce mot dans la phrase: deux sujets singuliers, ennui, malaise.—Fantastique: signification?... Avant-garde. Expliquez ce mot. Quand le mot garde est-il féminin? quand il désigne une femme ou une troupe de gens armés pour la sécurité publique: la garde nationale. Il est masculin s'il désigne un homme. Un garde national, des gardes nationaux, c'est-à-dire des soldats de la garde nationale.—Passent: Quel est le sujet?... ces mêmes brumes. Rétablissez l'ordre logique de la phrase et comparez à l'ordre du texte: Ces mêmes brumes, qui se succèdent avec une émulon, une opiniâtreté désolantes, passent rapidement comme des flèches sur un fond de nuages d'un gris sale. L'ordre logique détruit toute l'harmonie de la phrase.—Dans le texte, au contraire, la place occupée par le sujet, peint admirablement la rapidité. On sait déjà que les brumes sont passées, mais si vite, que le passage est accompli avant qu'on ait eu le temps de les reconnaître.—Elles dansent qui elles? les brumes.—Faites remarquer comme, dans cette phrase, l'auteur explique parfaitement les formes fantastiques dont il parlait plus haut.—Croyez: quelle conjugaison?... 4e, croire. Faites conjuguer les deux verbes croire et croître aux temps simples; comparez-les.—Entrevoir: participe présent?... entrevoyant; temps dérivés?... pluriel indic. prés., imparfait indic. en entier, prés. du subjonctif.—Quelque chose: Qu'est-ce que cette expression?... pronom indéfini. Ce mot est-il pronom indéfini dans tous les cas? il peut être nom commun précédé de l'adj. indéf. quelque; exemple: 1° "Quelque chose que j'ai aperçu dans votre conduite m'a laissé une mauvaise impression. Ici il est pron. indéf. mas. sing..." 2° "Quelque chose que j'eusse désirée, il me l'aurait donnée de bon cœur si elle eût été en sa possession." Ici il est nom commun fem. sing.—Bleuâtre: nommez d'autres adjectifs de couleurs ayant la même terminaison: jaunâtre, rougeâtre, verdâtre, etc; que signifie cette terminaison?... Elle indique que la couleur désignée par la première partie du mot n'est pas bien déterminée.

Exercice de mémoire.

LA POULE

La poule noire de grand'mère,
A douze petits poulets gris.
La pauvre poule a fort à faire
Pour nourrir ses *poussins* chéris.

Lorsque dans son bec elle porte
Un peu de graine pour chacun,
Le gros chat, *tapi* sous la porte,
Voudrait, bien sûr, en croquer un.

Mais la poule noire le guette
Et le chat craint son bec pointu.
Elle est très forte la *poulette* :
Le chat a peur d'être battu.

Douze poulets n'ont qu'une mère.
Pour les défendre et les nourrir,
Moi, j'ai ma mère et j'ai mon père,
Oh ! combien je dois les chérir !

O. AUBERT.

EXPLICATIONS. — *Poussins* : ce sont les petits poulets.—*Tapi* : c'est-à-dire allongé sur la terre, caché et près de s'élancer sur sa proie.—*Poulette* : désigne ordinairement une jeune poule ; ici, il a le même sens que poule.—*Moi, j'ai ma mère, et j'ai mon père*, qui ne pensent qu'à moi, travaillent sans cesse pour moi ; rien n'est admirable comme le dévouement des parents, si les enfants y réfléchissaient.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

1° Un commerçant a mis dans les affaires \$7652. La première année il a subi une perte de \$1692.25, mais la seconde, il a gagné \$4934.75. Quelle somme possède-t-il à la fin de la deuxième année ?

Solution :

Du capital au commencement de
la 1ère année \$7652 00
retranchez la perte subie pen-
dant la 1ère année 1692 25

Le reste est égal au capital à la
fin de la 1ère année 5959 75

Ajoutez à ce reste le bénéfice
réalisé la 2nde année 4934 75

La somme est égale au capital à
la fin de la 2nde année 10894 50

Autre solution :

Le capital \$7652+le gain \$4934.75—la
perte \$1692.25 = 12586.75 — \$1692.25 =
10894.50.—Rép.

2° Une ouvrière travaillant à la confec-
tion gagne en moyenne 45 cts par jour.
En supposant qu'elle fasse 295 jours dans
l'année et que ses dépenses de toutes sor-
tes s'élèvent au chiffre total de \$110.40 ;
quelles seront ses économies au bout de
l'année ?

Solution :

De 295 × .45 = \$132.75, ce que l'ouvrière
gagne dans 1 an.
retranchez 110.40, le chiffre de ses
dépenses.

Le reste \$ 22.35, est ce qu'elle éco-
nomise dans une année.

FRACTIONS

*Solution des problèmes donnés dans le numéro
du 1er décembre :*

1° 18 sont les $\frac{2}{3}$ de quel nombre ?
Les $\frac{2}{3}$ d'un nombre = 18.
Le $\frac{1}{3}$ du nombre = la moitié de 18,
c'est-à-dire $\frac{1}{2} \times 18 = 9$.
Les $\frac{3}{4}$ du nombre = $9 \times 3 = 27$.

Autre solution :

Il est très important d'expliquer les deux solutions,
car il y a des cas où la première solution offre des dif-
ficultés insurmontables pour les commençants.

Les $\frac{2}{3}$ d'un nombre = 18.
Le $\frac{1}{3}$ du nombre = $\frac{1}{2} \times 18$, c'.-à-d. $\frac{\text{dix-huit}}{\text{deux}}$.
Les $\frac{3}{4}$ du nombre = $\frac{1}{2} \times 18 \times 3$, c'est-à-dire

$\frac{\text{dix-huit}}{\text{deux}} \times \text{trois}$.

Ici il sera nécessaire d'expliquer com-
ment on multiplie $\frac{\text{dix-huit}}{\text{deux}}$ par trois.

S'il y a un sujet qui exige l'observation
absolue de la règle, qu'il faut aller du

connu à l'inconnu, c'est bien l'arithmétique ; les progrès réels dans cette science seront proportionnés au degré d'exactitude avec lequel on aura suivi ce principe. Mais comment procéder pour aller du connu à l'inconnu ? Il faut que, par une suite de questions habilement arrangées, l'élève soit amené à découvrir les règles et les principes lui-même. On objecte à ceci que les élèves avancent bien plus rapidement quand on leur dit directement ce qu'il faut faire. Nous ne contestons nullement cette proposition, mais nous n'hésitons pas à affirmer que l'avancement en pareil cas est plutôt apparent que réel. Il faut aussi se souvenir que le véritable développement intellectuel est et doit être lent surtout au commencement, qu'en arithmétique les progrès lents mais sérieux au commencement mettent l'élève en état de progresser bien plus rapidement dans la suite et lui rendent, ainsi qu'au maître, la tâche plus facile.

Nous donnons ci-après une série de questions qui aideront les élèves à découvrir par eux-mêmes la vérité des propositions suivantes :

1° Que la multiplication est une manière abrégée d'additionner :

2° que pour multiplier une fraction par 1, 2, 3, 4, 5, 6, etc., il faut multiplier le nombre qui se trouve au-dessus de la ligne ; (nous ne disons pas le numérateur pour la raison qu'il n'a pas été question du numérateur jusqu'à présent) ;

3° Que diviser 18 par 2 et multiplier le quotient 9 par 3 équivaut à multiplier 18 par 3 et diviser le produit 54 par 2.

Les propositions ci-dessus ne doivent pas être lues ni données aux élèves.

1° Ecrivez sur vos ardoises :

$\frac{1}{2}$ pomme plus $\frac{1}{2}$ pomme, combien de demi-pommes ? — Rép. $\frac{2}{2}$ (deux demi) p.

Deux fois $\frac{1}{2}$ pomme combien de demi-pommes ? — Rép. $\frac{2}{2}$ (deux demi) p.

Quelle différence y a-t-il entre $\frac{1}{2}$ p. + $\frac{1}{2}$ p.

et 2 fois $\frac{1}{2}$ p. ? — Rép. Il n'y a pas de différence.

2° $\frac{1}{2}$ p. + $\frac{1}{2}$ p. + $\frac{1}{2}$ p., combien de demi-pommes ? — Rép. $\frac{3}{2}$ (trois demi) p.

Trois fois $\frac{1}{2}$ pomme, combien de demi-pommes ? — Rép. $\frac{3}{2}$ (trois demi) p.

Quelle différence y a-t-il entre $\frac{1}{2} + \frac{1}{2} + \frac{1}{2}$ et trois fois $\frac{1}{2}$? — Rép. Il n'y a pas de différence.

3° $\frac{1}{2}$ p. + $\frac{1}{2}$ p. + $\frac{1}{2}$ p. + $\frac{1}{2}$ p., combien de demi-pommes ? — Rép. $\frac{4}{2}$ (quatre demi) p.

Quatre fois $\frac{1}{2}$ pomme, combien de demi-pommes ? — Rép. $\frac{4}{2}$ (quatre demi) p.

Quelle différence y a-t-il entre $\frac{1}{2}$ p. + $\frac{1}{2}$ p. + $\frac{1}{2}$ p. + $\frac{1}{2}$ p. et 4 fois $\frac{1}{2}$ p. ? — Rép. Il n'y a pas de différence.

Donnez d'autres exemples avec $\frac{1}{2}$ si cela est nécessaire.

4° $\frac{2}{2}$ p. + $\frac{2}{2}$ p., combien de demi-pommes ? — Rép. $\frac{4}{2}$ (4 demi) p.

2 fois $\frac{2}{2}$ p., combien de demi-pommes ? — Rép. $\frac{4}{2}$ (4 demi) p.

Quelle différence y a-t-il entre $\frac{2}{2}$ p. + $\frac{2}{2}$ p. et 2 fois $\frac{2}{2}$ p. ? — Rép. Il n'y a pas de différence.

5° $\frac{2}{2} + \frac{2}{2} + \frac{2}{2}$ p., combien de demi-pommes ? — Rép. $\frac{6}{2}$ (6 demi) p.

3 fois $\frac{2}{2}$, combien de demi-pommes ? — Rép. $\frac{6}{2}$ (6 demi) p.

Quelle différence y a-t-il entre $\frac{2}{2} + \frac{2}{2} + \frac{2}{2}$ et 3 fois $\frac{2}{2}$? Il n'y a pas de différence.

Donnez d'autres exemples avec $\frac{2}{2}$ si cela est nécessaire.

6° $\frac{3}{2} + \frac{3}{2}$, combien de demi ? — Rép. $\frac{6}{2}$ (6 demi).

2 fois $\frac{3}{2}$, combien de demi ? — Rép. $\frac{6}{2}$ (6 demi).

Quelle différence y a-t-il entre $\frac{3}{2} + \frac{3}{2}$ et 2 fois $\frac{3}{2}$? — Rép. Il n'y a pas de différence.

7° $\frac{3}{2} + \frac{3}{2} + \frac{3}{2}$, combien de demi ? — Rép. $\frac{9}{2}$ (9 demi).

3 fois $\frac{3}{2}$, combien de demi ? — Rép. $\frac{9}{2}$ (9 demi).

Quelle différence y a-t-il entre $\frac{3}{2} + \frac{3}{2} + \frac{3}{2}$ et 3 fois $\frac{3}{2}$? Il n'y a pas de différence.

8° $\frac{3}{2} + \frac{3}{2} + \frac{3}{2} + \frac{3}{2}$, combien de demi ? — Rép. $\frac{12}{2}$ (12 demi).

4 fois $\frac{3}{2}$, combien de demi ?—Rép. $\frac{1}{2}$ ² (12 demi).

Quelle différence y a-t-il entre $\frac{3}{2} + \frac{3}{2} + \frac{3}{2} + \frac{3}{2}$ et 4 fois $\frac{3}{2}$? Il n'y a pas de différence.

Donnez d'autres exemples avec $\frac{3}{2}$ si cela est nécessaire.

9° $\frac{1}{2} + \frac{1}{2}$, combien de demi ?—Rép. $\frac{3}{2}$ (8 demi).

2 fois $\frac{1}{2}$, combien de demi ?—Rép. $\frac{3}{2}$ (8 demi).

Quelle différence y a-t-il entre $\frac{1}{2} + \frac{1}{2}$ et 2 fois $\frac{1}{2}$? Il n'y a pas de différence.

10° $\frac{1}{2} + \frac{1}{2} + \frac{1}{2}$, combien de demi ?—Rép. $\frac{1}{2}$ ² (12 demi).

3 fois $\frac{1}{2}$, combien de demi ?—Rép. $\frac{1}{2}$ ² (12 demi).

Quelle différence y a-t-il entre $\frac{1}{2} + \frac{1}{2} + \frac{1}{2}$ et 3 fois $\frac{1}{2}$? Il n'y a pas de différence.

Donnez d'autres exemples avec $\frac{1}{2}$ si cela est nécessaire.

Donnez d'autres exemples avec $\frac{5}{2}$, $\frac{6}{2}$, $\frac{7}{2}$, $\frac{8}{2}$, etc., si cela est nécessaire.

11° $\frac{1}{2}$ ² + $\frac{1}{2}$ ², combien de demi ?—Rép. $\frac{3}{2}$ ² (36 demi).

2 fois $\frac{1}{2}$ ², combien de demi ?—Rép. $\frac{3}{2}$ ² (36 demi).

Quelle différence y a-t-il entre $\frac{1}{2}$ ² + $\frac{1}{2}$ ² et 2 fois $\frac{1}{2}$ ² ? Il n'y a pas de différence.

12° $\frac{1}{2}$ ² + $\frac{1}{2}$ ² + $\frac{1}{2}$ ², combien de demi ?—Rép. $\frac{3}{2}$ ² (54 demi).

3 fois $\frac{1}{2}$ ² ou ce qui est la même chose $\frac{1}{2}$ ² × 3, combien de demi ? $\frac{3}{2}$ ² (54 demi).

Quelle différence y a-t-il entre $\frac{1}{2}$ ² + $\frac{1}{2}$ ² + $\frac{1}{2}$ ² et 3 fois $\frac{1}{2}$ ² ? Il n'y a pas de différence.

Ainsi $\frac{1}{2}$ ² multiplié par 3 donne pour produit $\frac{3}{2}$ ² = 27 entiers.

Les deux solutions donnent la même réponse.

Résolvez les autres problèmes donnés dans le numéro du 1er décembre, des deux manières.

NOTA.—Afin d'économiser l'espace nous utiliserons les mêmes questions avec quelques légères modifications dans les leçons que nous donnerons sur les QUARTS, les CINQUIÈMES, etc.

ALGÈBRE

INTRODUCTION

(Tous droits réservés)

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

1° Un homme acheta une montre et une chaîne \$50 ; la chaîne coûta $\frac{1}{4}$ du prix de la montre ; quel est le prix de chaque objet ?

Nous donnons deux solutions ; il est essentiel de comprendre les DEUX.

Solution :

Soit x le prix de la montre ;

Alors $\frac{x}{4}$ sera le prix de la chaîne

Et $x + \frac{x}{4} = \$50$. — Pour faire disparaître le dénominateur multiplions cette équation par 4 et nous aurons :

$$4x + x = 200$$

$$5x = 200$$

Donc $x = \frac{200}{5} = \$40$, prix de la montre

Et $\frac{x}{4} = \frac{40}{4} = \10 , " chaîne.

Autre solution :

Soit $4x$ le prix de la montre ;

Alors x sera le prix de la chaîne

Et $4x + x = 50$

$$5x = 50$$

Donc $x = \frac{50}{5} = 10$, prix de la chaîne

Et $4x = 4 \times 10 = 40$, prix de la montre.

3° La somme de deux nombres est 104 et le plus petit nombre est $\frac{1}{4}$ du plus grand ; quels sont les deux nombres ?

Solution :

Soit x le grand nombre ;

Alors $\frac{x}{4}$ sera le petit nombre ;

Et $x + \frac{x}{4} = 104$. — Pour faire disparaître la fraction multiplions cette équation par 4 et nous aurons :

$$7x + x = 728$$

$$8x = 728$$

$x = 91$, le grand nombre

$\frac{x}{4} = \frac{91}{4} = 22\frac{3}{4} = 22,75$, le petit nombre.

Autre solution :

Soit $7x$ le grand nombre ;

Alors x sera le petit nombre

Et $7x + x = 104$

$8x = 104$

$x = \frac{104}{8} = 13$, le petit nombre

$7x = 7 \times 13 = 91$, le grand nombre.

3° Divisez le nombre 135 en deux parties telles que la plus petite soit $\frac{1}{3}$ de la plus grande.

4° Le salaire annuel d'un commis est de \$900 ; s'il économise une somme égale au $\frac{1}{4}$ de ce qu'il dépense ; combien économise-t-il ?

J. AHERN.

LANGUE ANGLAISE

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

THIRTY-SEVENTH LESSON

POSSESSION.

Nous supposons que vous avez six élèves et que leurs noms sont : J. Giroux, E. Martin, L. Thomas, E. Jacques, G. Piuze, J. Gingras. *L'ites leur :* Put your hats, a book, a pencil, a piece of paper, etc., etc., on your desks.

NOTA.— Afin de ne pas rendre cette leçon trop longue, nous avons mis une question différente pour chaque élève, mais nous conseillons d'adresser chaque question à chaque élève successivement.

A chaque question il y a deux réponses ; n'enseignez la seconde que quand les élèves savent la première parfaitement et n'enseignez pas les deux le même jour.

Il ne faut pas oublier que la lettre *s* a un son très prononcé à la fin des mots anglais.

Quand les élèves sont en état de répondre oralement, dictez-leur une série de questions basée sur cette leçon ; exigez qu'il trouvent eux-mêmes les réponses et qu'ils les écrivent.

Montrez votre crayon et demandez à chaque élève successivement : Whose pencil is this? **R.** It is yours. It is your pencil.

Montrez la tête de J. Giroux et demandez-lui : Whose head is this? **R.** It is mine. It is my head.

Montrez la tête de J. Giroux et demandez aux autres élèves : Whose head is this? **R.** It is J. Giroux's. It is J. Giroux's head.

Montrez le pupitre de E. Martin et demandez-lui : Whose desk is this? **R.** It is mine. It is my desk.

Montrez le pupitre de E. Martin et demandez aux autres élèves : Whose desk is this? **R.** It is E. Martin's. It is E. Martin's desk.

Montrez le livre de L. Thomas et demandez-lui : Whose book is this? **R.** It is mine. It is my book.

Montrez le livre de L. Thomas et demandez aux autres élèves : Whose book is this? **R.** It is L. Thomas's. It is L. Thomas's book.

Montrez le morceau de papier de E. Jacques et demandez-lui : Whose piece of paper is this? **R.** It is mine. It is my piece of paper.

Montrez le morceau de papier de E. Jacques et demandez aux autres élèves : Whose piece of paper is this? **R.** It is E. Jacques's. It is E. Jacques's piece of paper.

Etc., etc., etc.

PREMIERS PRINCIPES DE TENUE DE LIVRES

(Droits réservés)

LE COMPTE DU PROPRIÉTAIRE

Le compte du propriétaire a pour titre le nom du propriétaire ; c'est un compte personnel et sujet aux mêmes règles que les autres comptes personnels. Beaucoup de personnes emploient le mot CAPITAL comme titre de ce compte au lieu du nom du propriétaire. Agir ainsi n'offre aucun avantage et il tend

de plus à rendre le sujet plus difficile pour les élèves ; nous conseillons donc de prendre pour titre de ce compte le nom du propriétaire.

Dr *Le Propriétaire* *Cr*

- | | |
|---|--|
| <p>1. Débitez le compte du propriétaire des sommes que le propriétaire doit au commencement.</p> <p>2. Débitez le compte du propriétaire des sommes que le propriétaire retire pour son usage personnel.</p> <p>3. Débitez le compte du propriétaire, à la fin de l'année, de la PERTE, s'il y en a une.</p> <p>4. En un mot débitez le compte du propriétaire de tous les items qui sont contre le propriétaire.</p> | <p>5. Créditez le compte du propriétaire du capital que le propriétaire place dans les affaires.</p> <p>6. Créditez le compte du propriétaire, à la fin de l'année, du GAIN, s'il y en a un.</p> <p>7. En un mot, créditez le compte du propriétaire de tous les items qui sont en faveur du propriétaire.</p> |
|---|--|

EXEMPLES DE COMPTES DE PROPRIÉTAIRES.

Premier exemple : COMPTE DE S. BERNARD.

- | | |
|--|-------|
| 1. S. Bernard commence avec un capital de..... | \$100 |
| 2. S. Bernard retire pour son usage personnel..... | 10 |
| 3. Le gain pendant le courant de l'année est de..... | 50 |

| <i>Dr</i> | | <i>S. Bernard</i> | | <i>Cr</i> | |
|------------|--------------|-------------------|--|--------------|------------|
| CONTRE LUI | | | | EN SA FAVEUR | |
| 2 | | 10 | | 1 | 100 |
| | Balance..... | 140 | | 2 | 50 |
| | | 150 | | | 150 |

Total contre lui \$10.00. Total en sa faveur \$150.

Crédits..... \$150

Débits..... 10

Balance en sa faveur..... \$140

Cette balance est la valeur du capital que possède le propriétaire aujourd'hui.)

POESIE

LE CANADA AU XIX^{me} SIÈCLE

Trois siècles sont passés, et les peuples sauvages
Qui foulaient autrefois l'herbe de nos rivages,
Comme une ombre sont disparus.
Il est vaincu le Dieu de l'Iroquois terrible !
Et les adorateurs de la croix invincible
Comme ces blés se sont accrus.

Stadaconé n'est plus ; et sur son promontoire
Québec dresse son front tout rayonnant de gloire,
Du passé vivant souvenir !
Les murs d'Hochélaça sont tombés en poussière,
Et Montréal drapant une robe princière,
Marche à grands pas vers l'avenir.

Les moissons et les fleurs reculent les savanes,
Et les grandes cités remplacent les cabanes
Sur les rives du St-Laurent ;
Les villages riants émaillent nos campagnes,
Et des bocages verts, aux flancs de nos montagnes
S'élancent nos clochers d'argent.

Oh ! si tu revenais sur la rive fleurie,
Que ton cœur généreux nous légua pour patrie,
Noble père de nos aïeux !
Comme ton cœur charmé bondirait d'allégresse,
En voyant tes enfants tout brillants de jeunesse,
Grandis, prospères et joyeux.

O Cartier, gloire à toi ! l'œuvre de ton génie
Était sublime et sainte, et ton Dieu l'a bénie,
En récompense de ta foi ;
Ce grain de sénévé de l'œuvre évangélique
Va produire bientôt un arbre magnifique !
O Cartier, gloire à toi !

A.-B. ROUTHIER.

Bibliographie

Nous accusons réception du *Cours préparatoire* (enseignement primaire) de M. E. Platrier, directeur des écoles normales de Versailles, éditeur, Paul Dupont, 4, rue du Bouloi, Paris.

Ce cours se compose de trois petits volumes très bien faits au point de vue méthodologique et comprend toutes les branches du cours primaire, d'après un plan con-

venable à l'année préparatoire. Le grand avantage qu'offre ce travail, le voici : tout ce qui est nécessaire à l'élève se trouve dans *un seul livre* qui se vend quelques centimes seulement.

Un seul livre pour aller à l'école...c'est à faire rêver en notre pays. Chaque bambin, chez nous, plie sous le fardeau d'un grand sac rempli de gros livres qui coûtent très cher aux parents.

Ce sont des livres du genre de ceux de M. Platrier qui conviendraient à notre pays. Bien entendu, de tels ouvrages doivent être faits ici, rédigés suivant les principes de la pédagogie rationnelle, et conformes à notre histoire, à notre foi, à nos usages, à nos monnaies, à nos poids et mesures et à notre géographie locale.

Nous remercions qui de droit pour l'envoi de ces trois volumes.

C.-J. M.

M. Géhant

L'Enseignement primaire vient de perdre un de ses lecteurs les plus assidus dans la personne de M. J. B. V. Géhant, ancien professeur de littérature, ancien lecteur à l'université de Munich et auteur de plusieurs ouvrages importants sur la langue maternelle. Vaillant défenseur de l'Eglise, grand ami des lettres, professeur distingué, M. Géhant a rempli une longue carrière d'œuvres qui resteront et qui ont déjà porté de nombreux fruits. Le vieil et sincère ami de M. Cloutier, qui fut aussi le nôtre, car il nous a été donné d'échanger quelques lettres avec cet homme de bien, est décédé le 17 de décembre dernier, à Belfort, France, à l'âge avancé de 87 ans.

Nous offrons nos sympathies à la famille Géhant dans le malheur qui vient de la frapper.


C.-J. M.

PIANOS ! PIANOS !

Le plus grand assortiment à Québec de **Pianos** provenant des manufactures Américaines et Canadiennes les plus en renom

HARMONIUMS-ORGUES-

pour églises et chapelles à un ou deux claviers, avec ou sans pédale ; HARMONIUMS de salon de cinq à six octaves. Instruments de cuivre pour fanfares de Thibouville-Lamy, Paris, France. Instruments de musique de tous genres.

 Accord et réparation de pianos, orgues d'églises, etc., etc., etc.

BERNARD, FILS & CIE,

EDITEURS DE MUSIQUE

Porte voisine de M. Cyr. Duquet, horloger.

5, RUE ST-JEAN.

MAISON FONDÉE
EN 1865.

G. - A. LAFRANCE

MAISON FONDÉE
EN 1865.

—● RELIEUR —

A notre établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION DE LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernis. Nous nous occupons spécialement de la reliure à *tranche dorée* et de celle à *tranche rouge sous or*.

Les livres destinés aux *bibliothèques paroissiales* sont reliés à des conditions spéciales.

G. - A. LAFRANCE, Relieur,

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.

P. GAUVREAU LIBRAIRE

122 — PIED DE LA COTE LAMONTAGNE — 122
BASSE-VILLE, QUEBEC.

Grand assortiment de Cartes Géographiques.—Livres de prix.—Livres classiques, etc., etc., etc.

Rôle de cotisation—Rôle d'évaluation Rôle de perception—Livre de Caisse pour municipalité.